

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018
sur convocation du 27 septembre 2018

PRESENTS :

Marie-France BOUILLET, Rémi HARDY, Stéphane GRALL, Valérie NOUVEL, Nicole ROUXELIN, Claude HARDY, Claude BAILLARD, Gérard BREHIER, Jean-Marie PINEL, Angélique LORIN,

ABSENT : Freddy GUERENDEL,

ABSENTE EXCUSEE : Gérard GUERIN, Valérie BAZIRE, Emmanuelle POULLAIN,

PROCURATION : Mélinna ILLIEN donne pouvoir à Stéphane GRALL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Angélique LORIN

.....
Madame le Maire salue l'assemblée, elle ouvre la séance et propose de passer à l'ordre du jour. Le procès-verbal de la réunion du 28 août 2018, n'appelant pas d'observation particulière, est signé par tous les membres présents.

2018-10-05 01 - Travaux sécurité dans le bourg – RD103

Par décision du 28 août 2018, le Conseil Municipal a décidé de lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée concernant les travaux de sécurité aux entrées de bourg comprenant :

1/ la mise en place d'ouvrages bordurant aux entrées de bourg « Rue des Estuaire » et « Rue de la Croix du Chesnot » avec une largeur de voirie limitée à 5 mètres et la création d'un plateau surélevé « Rue de la Croix du Chesnot » avant le lotissement Rue du Logis en sortant du bourg. (L'estimation établie par les services de la DRD était de 19 962 € TTC)

2/ la pose de quatre coussins berlinois « Rue des Estuaires » pour sécuriser l'entrée et la sortie du lotissement « Les balcons de l'archange » et de la « Rue du Mont Saint Michel ». (L'estimation établie par les services de la DRD était de 7 800 € TTC).

1/ Création d'un plateau surélevé et pose d'ouvrages bordurant

Madame le Maire présente les propositions de prix et références techniques adressées par trois entreprises qui ont répondu : LTP LOISEL, PIGEON TP Normandie et GAPT.

Après avoir étudié les offres et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, retient la proposition de prix jugée économiquement plus avantageuse présentée par l'entreprise PIGEON TP Normandie siégeant à AVRANCHES pour la création d'un plateau surélevé et la pose d'ouvrages bordurant d'un montant de 13 015.06 € HT soit 15 618.07 € TTC.

Madame le Maire est autorisée à signer le marché avec l'entreprise précitée en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 15 mai 2014 ainsi que toutes les pièces afférentes à son exécution (dont les avenants pour plus-value ou moins-value ne dépassant pas 5 % du montant du marché).

Après la mise en place provisoire des ouvrages bordurant, il a été remarqué des difficultés de circulation sur la partie de voie restreinte, un sens de priorité de circulation sera défini avec les services de la DRD avant la réalisation des travaux programmée au cours du mois de novembre 2018.

Rémi HARDY, adjoint, suggère de mettre un stop dans les deux sens sur la RD103 « Rue de la Croix du Chesnot » et de rendre prioritaire la RD 150 « Rte de la vigne ».

Madame le Maire informe que cette question sera posée lors de la réunion fixée à la mairie le 23 octobre avec Monsieur Eric Blandin et Monsieur Stéphane Labbé, responsables du sud Manche à la DRD de Mortain.

2/ Pose de coussins berlinois

Claude Baillard, Conseiller Municipal, présente en détail les propositions de prix adressées par quatre entreprises qui ont répondu : Pigeon TP Normandie, GATP, 4S SIGNALISATION MARQUAGE et HORIZON SIGNALISATION. Le montant de l'offre la plus avantageuse pour la pose de quatre coussins berlinois est de 7 042.55 € TTC. Les résultats des consultations étant inférieurs aux montants estimatifs pour les deux lots, il est proposé de mettre en place deux coussins berlinois supplémentaires Rue Montgomery.

L'emplacement précis sera défini avec les services de la DRD de Mortain qui assurent l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

- retient la proposition de prix de l'entreprise 4S SIGNALISATION MARQUAGE jugée économiquement plus avantageuse pour la mise en place de quatre coussins berlinois avec la signalisation qui s'y rapporte pour un montant de 5 868.78 € HT soit 7 042.55 € TTC.

- autorise Madame le maire à demander un nouveau devis à l'entreprise retenue pour la mise en place de deux coussins berlinois supplémentaires. Le prix est estimé entre 3 500 et 4000 € TTC en fonction des besoins par rapport à la signalisation à mettre en place.

Madame le Maire est autorisée à signer les deux devis en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 15 mai 2014 ainsi que toutes les pièces afférentes à son exécution.

Une vigilance sera apportée aux différents emplacements pour les coussins berlinois afin d'occasionner le moins de gêne possible

Ces travaux seront effectués également à partir de novembre 2018.

3/ Budget commune 2018 - Décision modificative N°1

Le paiement des travaux énoncés ci-dessus sera mandaté à l'opération 109 : aménagement bourg. Les crédits disponibles sont de 25 748 € à ce jour. Madame le Maire propose de faire un virement de crédit pour un montant de 4 000 € du Chapitre 020 - Dépenses imprévues d'investissement sur le compte 2152 - l'opération 109.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide de voter la décision modificative comme suit :

Section investissement

Op 109 Aménagement bourg c/ 2152 dépenses + 4 000 €

Ch 020 Dépenses imprévues - 4 000 €

2018-10-04 02 -Travaux voirie suite inondations

Madame le Maire rappelle que, lors de la réunion du 28 août, un devis a été présenté pour effectuer des travaux de voirie Route de la Chainerie, Route de la Retournerie et Route de la Massonnerie afin de remédier aux conséquences liées aux inondations. Compte tenu du montant du devis, il a été proposé de faire une étude plus approfondie afin de savoir si les employés communaux pourraient réaliser une partie de ces travaux.

1/Travaux voirie 2018

Madame le Maire laisse la parole à Claude Baillard. Il propose de réaliser dans un premier temps des travaux sur la voie communale de la Chainerie pour évacuer les eaux pluviales en remplaçant des canalisations PVC D300, l'ajout d'un caniveau de 6ml avec grille (D400), la mise en place d'un regard d'évacuation sur le réseau eaux pluviales existant et la protection d'une entrée contre l'arrivée des eaux pluviales sur le secteur public en bordure de la VC. Des travaux de débouchage et d'hydrocurage seront effectués sur la Route de la Massonnerie et la Route de la Retournerie avec les employés communaux.

Sur la base du premier devis, les travaux sont estimés à 6 429 € HT soit 7 714.80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, retient les travaux énoncés ci-dessus et charge Madame le maire de solliciter un autre devis.

Les autres travaux mentionnés sur le devis actuel seront réalisés plus tard.

2/Décision modificative N° 2

Les travaux énoncés ci-dessus seront inscrits en section investissement à l'opération 107 : voirie. Les crédits disponibles sont de 3 800 € à ce jour. Madame le Maire propose de faire un virement de crédit pour un montant de 5 000 € du Chapitre 020 - Dépenses imprévues d'investissement sur le compte 2152 - opération 107.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide de voter la décision modificative comme suit :

Section investissement

Op 107 Aménagement bourg c/ 2152 dépenses + 5 000 €

Ch 020 Dépenses imprévues - 5 000 €

Madame le Maire annonce que la déclaration préalable pour la deuxième tranche du Lotissement le Chant de la Pierre 2 est en cours d'instruction.

Des travaux complémentaires sont nécessaires pour terminer les raccordements aux différents réseaux. Le cabinet SEGUR sera contacté à cet effet afin qu'il intervienne auprès des entreprises qui ont réalisé les travaux de viabilisation de la première tranche.

Madame le Maire propose de demander un devis près du SDEAU 50 - Clep Baie Bocage pour le raccordement eau et de contacter Orange et le SDEM50 pour les raccordements téléphone et électricité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, autorise Madame le Maire à engager les travaux relatifs aux divers raccordements aux réseaux des huit lots de la deuxième tranche du lotissement « Le Chant de la Pierre 2 » et à signer tous les documents y afférant.

Les élus s'interrogent s'ils doivent engager dès maintenant les travaux de voirie définitive ou attendre que les lots de la deuxième tranche soient construits. Cette question sera évoquée lors de la réunion du 23 octobre avec le cabinet SEGUR et les services de la DRD concernant le projet futur de sortie du lotissement sur la RD 78 « Rue Montgomery ».

Un devis sera demandé à l'entreprise COM en folie pour la confection d'un panneau pour la vente des lots de la deuxième tranche.

Affaires diverses :

➤ **2018-10-04 04 - Logement 1 Rue Alphonse Lenoir : Départ locataire**

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par Madame Bouillaux qui a résilié son bail pour restitution dès que possible de la maison située 1 Rue Alphonse Lenoir.

Madame le Maire informe qu'une locataire est intéressée de prendre le logement à compter du 1^{er} novembre 2018 et propose de maintenir le montant mensuel du loyer à 420 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, donne son accord pour maintenir le prix du loyer mensuel à 420 €.

➤ **2018-10-04 05 - Communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie :** Afin de donner connaissance du projet de modification et de mise à jour des statuts, des documents sont distribués aux membres du Conseil Municipal qui devront émettre un avis avant le 11 décembre 2018.

Rémi Hardy s'étonne qu'il n'y ait plus de Vice-Président délégué à l'économie sachant que c'est une compétence importante au sein de la communauté d'agglo. Madame le maire précise que la question a été posée au cours du dernier Conseil Communautaire.

➤ **2018-10-04 06 - Préparation de repas pour adultes :** Madame le maire informe que la commission a établi un règlement intérieur pour repas adulte, celui-ci a été distribué aux membres du Conseil Municipal qui l'ont validé. Ce document sera remis aux personnes présentes le 14 octobre lors du repas des cheveux blancs.

➤ **2018-10-04 07 - Délégation commande publique :** En vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 15 mai 2014, Madame le Maire rend compte :

⇒ qu'elle a signé un devis établi par CDL ELEC le 20 septembre 2018 pour le remplacement des chauffages dans le logement situé 21 Rue du mont Saint Michel pour un montant 2 042.06 € TTC

⇒ qu'elle a signé un devis établi par VLM le 22 septembre 2018 pour un montant de 7 966.92 € TTC pour le remplacement des menuiseries 19 Rue du Mt St Michel en vertu de la délégation qui lui a été donnée.

Le Conseil prend acte de ces décisions.

Elle informe que les travaux de peinture dans le logement libre à compter du 1^{er} novembre situé 21 Rue du mont Saint Michel seront réalisés par les employés communaux au cours du mois de novembre.

Informations diverses.

⇒ **Prochaines réunions :**

- **Réunion avec les agriculteurs :** Celle-ci est organisée le jeudi 18 octobre 2018 à 14 heures à la salle de l'étage de la mairie dans le cadre de la lutte contre l'érosion et les coulées de boues.
- **Une réunion de la commission communication** sera fixée prochainement pour la préparation du bulletin communal
- **Conseil Municipal :** La Prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le mardi 4 décembre à 20 h 30

⇒ **Repas des cheveux blancs :** rappel présence des élus pour le service (repas 11 h 30) et recensement des colis à remettre aux personnes absentes pour raison de santé.

⇒ **Questions diverses :** Madame Valérie Nouvel, conseillère départementale, informe qu'elle organise avec André Denot une réunion avec les anciens combattants et les directeurs d'écoles pour l'organisation des cérémonies de commémoration des journées 8 mai et du 11 novembre dans le canton.